LA VISITE CONSEIL

Lors de cette visite votre chargé (e) de clientèle vous indiquera les actions à entreprendre avant l'état des lieux sortant. Ceci vous évitera la facturation de réparations locatives, nécessaires à la remise en état du logement.

SOYEZ ATTENTIF !

1

Exemple : Visite conseil

Prise de courant arrachée :	15€
Murs sales :	100 €
Poignée de porte manquante :	30€
Vitre simple cassée :	120€
TOTAL =	**265€**

2

Exemple : État des lieux sortant

Prise de courant refixée :	0 €
Murs propres :	0 €
Poignée de porte remplacée :	0 €
Vitre réparée :	0 €
TOTAL =	**0 €**

N'oubliez pas de prévenir :

⇒ Votre fournisseur d'électricité et/ou de gaz de votre départ ;

⇒ L'organisme qui vous facture l'eau, si celle-ci n'est pas comprise dans vos charges locatives ;

⇒ La Poste pour votre changement d'adresse.

Janvier 2017

MAYENNE Habitat

LE LIVRET DU LOCATAIRE SORTANT

Vous nous avez fait parvenir votre préavis de départ.

Avant l'état des lieux final, vous devez vous assurer que votre logement est :

- en bon état d'entretien et de réparations
- en bon état de propreté

Et que les équipements sont en bon état de fonctionnement.

Si votre chargé(e) de clientèle constate des dégradations, des réparations locatives pourront vous être facturées pour la remise en état du logement.

Nous vous conseillons de lire ce livret très attentivement. Il vous présentera les réparations locatives les plus courantes et les tarifs applicables en cas d'inexécution de ces réparations.

Vous pouvez également vous référer au décret n° 87-712 du 24 août 1987.

Nous vous souhaitons un bon déménagement!

Pour éviter toute facturation d'indemnités locatives, vous devez :

Nettoyer, lessiver ,

- Les vitres, les volets, les persiennes et les rails s'y rapportant, les portes intérieures, extérieures et de placards, les poignées,
- Les éléments sanitaires : nettoyage des dépôts de calcaire, nettoyage de la robinetterie , évier, baignoire, le meuble sous-évier, les siphons du lavabo et de l'évier,
- Les sols plastiques, les moquettes, les carrelages et les plinthes,
- Les papiers vinyls et les murs peints (la cuisine par exemple),€
- Les prises de courant et interrupteurs,
- Les bouches de VMC (cuisine, salle de bains, WC) et les grilles d'entrée d'air (séjour et chambres),
- Les sols de la cave et/ou du garage,
- Détartrage de la cuvette des WC, les bouchons brise-jet des robinetteries et de la douchette,
- Dépoussiérage, et nettoyage des radiateurs et convecteurs.

NETTOYAGE VOLETS ROULANTS ET COFFRES : 40€
NETTOYAGE BAIGNOIRE + ROBINETTERIE : 30€
NETTOYAGE SOL SEJOUR : 50€
NETTOYAGE RADIATEUR : 20€
NETTOYAGE VITRES : 30€
NETTOYAGE COMPLET D'UN LOGEMENT T4 : 400€

Reboucher, recoller

- Les trous de cheville dans les murs, les plafonds, la faïence,
- Les trous dans les menuiseries, les portes intérieures,
- Recoller les lés de papiers peints.

TROU DANS LE MUR : 5€

Remplacer, changer,

Les menus équipements détériorés, usés, cassés, manquants :

- les douilles , ampoules, tubes lumineux, les prises de courant, interrupteurs, les fusibles, les portes fusibles, les radiateurs,
- Les vitres cassées ou fêlées,
- Les clés manquantes : de portes, de boîte aux lettres, garage, cave ou autres,
- Poignées de portes, gonds, crémones, les butées de portes.

REMPLACEMENT SERRURE BOITES AUX LETTRES : 15€
REMPLACEMENT DOUILLE : 15€
REMPLACEMENT FUSIBLE : 15€
REMPLACEMENT D' UNE POIGNEE : 30€
REMPLACEMENT CLE SPECIALE : 30€
BADGE : 20€

Effectuer :

Les travaux d'entretien courant :

- Refixer les interrupteurs,
- Graisser les poulies, charnières et serrures des portes et volet,
- Raccord de peintures et tapisserie,
- Remise en jeu, graissage de la porte de garage.

REFIXER INTERRUPTEUR : 15€

L'extérieur (pour les pavillons)

- Le jardin privatif : entretien courant, tonte de la pelouse, taille et remplacement des haies et arbustes, élagage des arbres,
- terrasses et marquises : enlèvement de la mousse et des autres végétaux,
- débouchage des gouttières,
- évacuation des encombrants du jardin, garage, cave,

TONTE DE LA PELOUSE : 150€
REMPLACEMENT CLOTURE : 75€ le mètre
DEBOUCHAGE GOUTTIERE : 80€

Les parties communes (pour les appartements)

- Porte palière : entretien, mise en jeu, graissage des paumelles, remplacement entrebâilleur et judas,
- Nettoyer le balcon, loggia et le palier de votre logement,
- Dépôt des encombrants à la déchetterie.

REMPLACEMENT SONNETTE : 40€
REMPLACER JUDAS : 40€

ENLEVEMENT D'ENCOMBRANT DANS LES PARTIES COMMUNES : 250€

Contrat robinetterie-plomberie

- Joints de silicone encrassés
- Flexible de douche ou douchette défectueuses
- Disfonctionnement robinet évier, douche, lavabo
- Fuite WC, robinet, siphon
- Flexible gaz périmé
- WC, lavabo mal fixés...

Proxiserve

Contacter le prestataire Proxiserve au

09-69-39-55-95 pour une intervention avant votre départ.